

La politique de reconstruction d'après-guerre au Havre

Résumé - introduction

1. La reconstruction du Havre bénéficie d'une reconnaissance patrimoniale de premier ordre avec l'UNESCO. Sa situation dans l'histoire et l'histoire des arts est singulière et va influencer bien des principes d'urbanisme de la seconde moitié du Vingtième siècle... Remembrement, modèle de logement, techniques de construction, etc. Entre l'utopie moderne et l'efficacité rationaliste...

Fruit de relations privilégiées entre décideurs politiques et créateurs.

Sommaire

(4mn par chapitre, 1mn par paragraphe/diapo)

I – De la table-rase à la cité idéale	2
II – Ville provisoire et reconstruction définitive	3
III - L'efficacité dans les chantiers	4
IV - Un constat démographique à étudier	5
V - Questions présentes	6

I – De la table-rase à la cité idéale

2- Le Havre occupe, depuis son édification sous François-I^{er}, une position stratégique, à l'embouchure de l'estuaire de la Seine ; au milieu du XX^{ème} siècle, elle symbolise la ville des Transatlantiques et des grands paquebots. Après les destructions liées aux bombardements pendant la seconde Guerre mondiale et plus particulièrement ceux de septembre 44, le Havre apparaît comme une priorité nationale, sa reconstruction devenant le symbole de la renaissance du pays dans un positionnement international – par-delà la question du relogement et des enjeux économiques. Le Havre va donc bénéficier de moyens exceptionnels, à la hauteur du bilan à l'issue: le port est dévasté (envahi d'épaves, de quais insalubres et de hangars en ruines qui rendent ses infrastructures inutilisables), 150 hectares du cœur historique sont entièrement détruits (soit 10% de la surface concentrant 25% de la population), 80 000 Havrais sont sinistrés (sur 160 000 habitants) dont 35 000 sans-abri dans le secteur du centre-ville. Ce désastre fait donc du Havre l'une des villes européennes les plus meurtries.

3- Mis en place en novembre 1944 par le gouvernement provisoire, le Ministère de la reconstruction et de l'urbanisme (M.R.U.) est chargé des règlements d'urbanisme et de l'aménagement des villes, comprenant la reconstruction architecturale et son environnement urbain ainsi que le relogement par le suivi des dommages de guerre. Ce système étatique très puissant, prend appui sur des bases juridiques lancées dès 1940-41, il présuppose des investissements publics importants et des contrôles sur site des chantiers. Ses différentes ramifications, organisées en directions relayées par des délégations départementales, permettent d'assurer le déminage des sites, planifier la reconstruction par la désignation d'un architecte en chef, d'évaluer les droits des sinistrés, de décider l'exode ou le relogement provisoire, puis de proposer une attribution définitive par le biais des coopératives.

4- En février 45, le ministre Raoul Dautry confie à l'Atelier Perret la reconstruction du Havre. Cette attribution est la résultante du réseau d'influences porté par Auguste Perret lui-même (membre du comité national de reconstruction et président de sa section architecture), soutenu par ses anciens élèves qui constituent dès le printemps 44 un atelier de reconstruction, afin d'appliquer les principes de Perret, ceux du classicisme structurel, sur un ensemble urbain à reconstruire qui deviendrait une référence nationale. Le rôle majeur et centralisateur du MRU entraîne au Havre des tensions entre les pouvoirs locaux, l'Atelier, les architectes d'opération et les coopératives de sinistrés : le principe contradictoire est de « tout attendre de l'Etat tout en gardant « le pouvoir d'agir à sa guise », « cette question entre le rôle de l'Etat et l'initiative privée étant particulièrement perceptible pour la reconstruction des biens commerciaux » (A. Lauvray), la finalisation des travaux intérieurs revenant à la charge du commerçant (les boutiques étant attribuées « murs nus » parfois même sans vitrine), le MRU ayant tranché pour une prise en charge par les commerçants dont la finalité est l'originalité et la spécificité.

II – Premier projet – ville idéale 1946

5- Dès 1946, l'Atelier Perret imagine une ville idéale et propose trois échelles : l'urbanisme, l'îlot et le logement types. Adoptant un plan d'ensemble respectant les doctrines modernes et systématisant l'utilisation du béton armé, tout en s'inspirant – dans le projet retenu - de la composition historique de la ville. L'Atelier propose un plan urbain repositionnant les grands axes d'avant-guerre, ouvrant sur la mer (avenue Foch, bd François 1er) et le port (rue de Paris), mis en perspectives par des ensembles bâtis monumentaux (Porte océane, front de mer sud, ISAI) ponctués de tours, véritables marquages urbains. Les édifices majeurs d'avant-guerre sont réimplantés dans le tissu moderne (Hôtel de ville, bourse, églises, collège, halles...) : Perret tente ainsi de renouer avec l'identité portuaire et commerciale du centre-ville, et de perpétuer une continuité historique dans un cadre architectural moderne.

6- Des îlots-types forment le premier chantier expérimental, les ISAI, qui permettent de définir une trame constructive de 6,24 mètres, régissant les pleins et les vides de la nouvelle ville : la trame x 2 permet de définir l'épaisseur des bâtis (augmentation de la surface des planchers entraînant une diminution de la surface des façades –coût moindre-), les sous-multiples de cette trame -6,24 mètres- donnent le calibrage d'un module de 52 cm définissant la largeur des fenêtres (2 modules) ou des trumeaux de remplissage : les éléments structurels et constructifs entraînant une rythmicité architecturale, « canevas sans caractère de rigidité, comprenant une « variété du remplissage, des balcons et des portiques » (J. Tournant). Ce canevas invisible s'établit sur un plan-masse intégrant des volumes bâtis dont l'implantation, l'orientation et la hauteur s'organisent afin d'offrir le droit au calme, au soleil, à l'air et à l'espace », la ville « s'inscrivant en mesure, telle une harmonie musicale » (A. Perret).

7 – La construction du « logement idéal ». Les aménagements intérieurs des premiers îlots, suivent les principes énoncés par Perret à travers la « flexibilité » du plan, respectant les souhaits et « la personnalité de l'habitant » qui se charge de « décorer son logis ; et « ce décor sera variable » (Perret, 1924) grâce au système structurel reposant sur des poteaux et des poutres permettant ainsi aux conditions passagères (les fonctions, usages, règlements, modes) de s'insérer dans un cadre permanent et durable, pouvant s'adapter aux changements d'utilisation.

8 – Sur 160 000 habitants en 1936, il n'en reste que 40 000 en 1944 mais, dès 1946, les 100 000 habitants sont atteints – ce qui dépasse largement le nombre de logements disponibles (80 000 pers.). Ainsi près de 30 000 havrais se retrouvent sans-abri. La solution pour beaucoup est l'affectation d'un appartement en cohabitation, la remise en état d'urgence d'un immeuble réparable (7 000 logements) puis les baraquements provisoires et la réaffectation des camps de soldats américains (4 000). Ces 10 000 logements provisoires répondent à la demande car aucun n'est encore en place après 1950 alors que le relogement définitif débute très lentement. Les logements provisoires ne disposent d'aucun confort moderne et deux mois après son appel national en 1954, l'abbé Pierre vient au Havre pour dénoncer cette situation. Un écart se creuse entre la réalité quotidienne des habitants et le luxe promis pour l'avenir dans la ville reconstruite et les nouveaux quartiers... Il paraît difficile de croire que ce « luxe moderne » s'adresse vraiment à une population qui survit dans des conditions extrêmes. Une discontinuité qui va former le creuset du déni du centre-ville reconstruit..

III - Vers des chantiers plus efficaces

9- Concernant la reconstruction définitive, les îlots d'habitation procèdent d'une méthodologie faisant intervenir le constructif et le juridique (dommages de guerre censés être perçus pour un montant de l'ordre de 25% du devis estimé par l'architecte d'opération), les architectes et la coopérative représentant les sinistrés. Après l'étude du plan-masse au 1/250^{ème} par l'Atelier Perret, la coopérative donne un programme pour une tranche d'immeuble (intégrant la répartition des appartements et le nombre de commerces), le sinistré fait son choix (le propriétaire géographiquement proche avant-guerre est prioritaire puis les propriétaires du centre-ville), le coût réel étant défini à la fin du chantier. Cet échancier théorique sera parfois bouleversé : un habitant percevant ses indemnités avant de connaître son attribution, un autre attendant ses dommages, tout en suivant le chantier...

10- En faisant appel aux techniques de préfabrication, le chantier peut évoluer plus rapidement (et permettre de reloger des habitants) au moindre coût. Les premiers chantiers sollicitent des méthodes de préfabrication classique par coulage et coffrage sur place, la préfabrication se limite dans ce cas aux éléments de remplissage, huisseries et équipements compris. D'autres expérimentations menées par la suite préfigurent des méthodes constructives, généralisées ensuite à l'échelle nationale et internationale (procédé Camus). En 1952-53, sur le chantier de la Porte Océane, Le procédé Portique utilisée la partie nord, permet une préfabrication de l'ossature – poteaux, poutres, escaliers...- et des remplissages en usine, tous les éléments étant ensuite assemblés sur le chantier.

11- Entre 1950 et 1954, la Société Thireau-Morel expérimente des panneaux de béton préfabriqué mis en œuvre dans différents programmes : le logement minimal, le pavillon individuel, le grand ensemble des Champs-Barrets (Loisel, archi.) ainsi que quelques îlots en centre-ville (sud-ouest de la rue de Paris).

12- Le procédé, le plus novateur, puis largement diffusé, est expérimenté très tôt, en 1949-50, dans le quartier du Perrey. Le procédé Camus propose une préfabrication encore plus poussée intégrant outre les murs, portes ou fenêtres, également les canalisations d'eau, les branchements électriques, l'accès gaz... permettant ainsi d'économiser 80% du coût de la main d'œuvre, main d'œuvre non qualifiée.

13 – En 1953, J. Tournant constate que les 2/3 des habitants sont relogés : toutefois, une construction en complément de la reconstruction est nécessaire : cette construction est lancée par Pierre Courant maire du Havre, ancien MRU, qui confie la maîtrise d'œuvre auprès de l'Office municipal HLM, le CIL, le Foyer Havrais. Dans le quartier du Perrey, l'Office municipal lance un programme destiné à reloger les habitants du camp François 1^{er} puis d'autres programmes suivent sur le plateau à Frileuse-Aplemont en 57-58 et à l'Est à Gravelle (ISAI) et Haut-Gravelle 60-63, dans le quartier de l'Eure (Docks du Pont Rouge Tournant archi.) puis urbanisation au coup par coup, essentiellement avec des opérations sur le plateau nord : Bléville en 53, Sanvic en 55 (pavillons), Tourneville en 57-60 (OPHLM), la Mare Rouge (2000 logements réalisés par Loisel prévus pour reloger les sinistrés de la forêt de Montgeon et Kléber), ZUP de Caucriauville en 59 (programme pour 20 000 habitants), Montgaillard.

IV - Un constat démographique à étudier

14- Ces méthodes de construction novatrices, se corrént à une unité de construction, l'îlot, inséré dans un tissu urbain moderne dont la densité est entièrement corrigée par un remembrement qui homogénéise les taux d'occupation, en dé-densifiant les parties historiques autrefois très denses voire « surpeuplées » (2500 habitants par hectare) vers les parties plus récentes (quartier 19ème Saint Vincent et Saint-Michel) afin d'atteindre un taux d'occupation moyen de 700 à 900 habitants par hectare.

15- Ce travail technique de découpage par plan-masse s'avère complexe tant il bouleverse la notion de propriété: en effet, le travail de J. Tournant architecte, membre de l'Atelier, en charge du remembrement, consiste à proposer des m² de planchers en remplacement de m² de terrains, un travail de « conciliation et de persuasion » est nécessaire entre les habitants et les architectes: cette initiative sera possible grâce à la constitution de deux coopératives représentant les sinistrés, assurant eux-mêmes la maîtrise d'œuvre par regroupement des dommages de guerre et le choix des projets, en accord avec les prérogatives de l'Atelier. Cette « souplesse » permet de donner une grande cohérence paysagère au projet, en diversifiant les réponses architecturales (à l'extérieur : variations des remplissages, des textures des bétons, des baies et pour les aménagements intérieurs, variation des distributions et de l'organisation spatiale).

17- Ce « crédit de surface » destiné au sinistré est évalué par rapport à la valeur du bien détruit sur le principe du « devis à l'identique ». L'estimation se base sur la valeur du bien en 1939 abaissé par un coefficient de vétusté appliqué en fonction de l'âge et de l'épaisseur des murs. Ce système permet en quelque sorte de rééquilibrer les valeurs des biens : un immeuble à Saint-François (+ vieux et + épais) équivalait ainsi à un immeuble situé dans le quartier Saint-Joseph (+ récent et moins épais). Entre la théorie énoncée et la réalité, un décalage est perceptible comme le constate J. P. Damais dans une étude en 1962, avec une variation d'occupation en fonction des îlots : 3 pers dans les ISAI (4 prévus initialement) de forts taux d'occupation en revanche dans les N19 (4,5 personnes par logement), N20 (Perrey) et V70 (Saint-Joseph).

18- Prévu pour reloger 40 000 habitants répartis sur 100 îlots, la reconstruction s'échelonne dans le temps et, malgré son efficacité, ne peut freiner la césure constatée dès 1950, par le départ définitif de Havrais ou leur relogement dans du provisoire à l'extérieur du périmètre reconstruit, sans qu'un retour soit possible.

V - Questions présentes

18 - Y a-t-il eu transfert et départ d'une partie de la population ? En comparant les patronymes des annuaires Micaux en 1939 et 1955, 1 quart des patronymes subsistent à proximité de l'emplacement originel, 1 quart quitte le centre historique pour le reste de la ville, les 2 autres quarts n'existent plus ou sont remplacés. Si l'on étudie les annuaires 1955 et 1975, le même taux de nouveaux patronymes est constaté. Ces éléments contribuent à démontrer que cette migration de population n'est pas tant l'effet de la reconstruction qu'un renouvellement de la population inhérente aux activités de la ville (domaines portuaires).

19 – De fait, les études de Damais et Liotard, toujours rééditées, datent en fait des années 1950 – et ne tiennent pas compte des évolutions du chantier en centre-ville. Les réalisations d'ensembles économiques et sociaux se faisant principalement à partir de 1954. A l'issue de ces travaux, 20% du parc immobilier en centre-ville se place en HLM. De fait, plus de 12 000 logements existent actuellement en centre-ville mais le taux d'occupation compris entre 3 et 5 personnes au début des années 1950 est descendu à moins de 2. La population est ainsi ramenée à moins de 20 000 personnes dans ce quartier contre 40 000 avant-guerre.

.Conclusion

20 - Sur un plan urbain, constructif, ou en termes de confort, la reconstruction du Havre peut apparaître exemplaire. Par contre, deux problèmes de «prospectives politiques » se révèlent a posteriori.

Le premier est certainement la faible prise en compte de la situation des sinistrés pendant la durée du chantier : un mépris pour le provisoire (qui apparaît comme un gaspillage, y compris pour Auguste Perret) et une vie quotidienne rendue très difficile qui a mis les Havrais à distance du projet de reconstruction – ce qui a certainement contribué à un rejet ultérieur de ce centre interprété comme « bourgeois » (alors qu'une analyse des CSP montre une continuité entre avant et après guerre), puis après la reconstruction, l'imaginaire de la ville qui se transforme : une ville du dehors avant-guerre devenue une ville du dedans avec des logements modernes apportant tout le confort moderne dans un cadre urbain en béton, imaginé comme étant « froid ».

Le second est lié à la « fixité » du projet. Contrairement aux centres anciens en perpétuel réadaptation, ces immeubles neufs et robustes n'ont guère permis au centre-ville d'évoluer et de répondre, par exemple, à une augmentation du nombre de logements pour maintenir une population répondant à la dynamique d'un centre-ville. Le passage de 4 à moins de 2 habitants par logement, a mené à une désertification du paysage urbain : les grandes avenues vides et le faible nombre de commerce ont ainsi fait perdre sens au projet initial.

Toutefois, ce que l'on retient de la reconstruction est sa capacité de réunir, décideurs, architectes, entrepreneurs, décorateurs et habitants car comme l'énonçait J.Tournant, « Pour réaliser une œuvre humaine constructive, il faut une unité de conception et de directives dans le cadre d'une équipe. »